

## COMPTES RENDUS

---

*Histoire du Languedoc*, publiée sous la direction de Philippe WOLFF. Toulouse Edouard Privat, 1967. In-8° de 540 pages. [« Univers de la France ». Collection d'histoires régionales.]

Une heureuse initiative, une belle réussite : c'est ainsi que l'on peut qualifier l'entreprise inaugurée par cet ouvrage. Il faut d'abord féliciter l'éditeur (provincial, soulignons-le) qui a eu le courage de lancer cette collection d'histoires des provinces qui reprend, de façon plus ample et bien mieux présentée, celle que publiait jadis la maison Boivin (à Paris).

On louera aussi celui qui en assure la direction et qui a pris la responsabilité du premier volume, consacré à la province où il enseigne, Philippe Wolff, de l'Université de Toulouse. Il s'est réservé le Moyen âge, dont il est un éminent spécialiste, et a obtenu la collaboration de plusieurs de ses collègues toulousains (L.-R. Nougier pour la Préhistoire, J. Sentou et R. Brunet pour l'Époque contemporaine) et de professeurs montpelliérains (H. Gallet de Santerre pour l'Antiquité, E. Leroy-Ladurie et L. Dermigny pour les Temps modernes). Tous se sont acquittés de leur tâche avec maîtrise, et le premier mérite de ce beau livre est de servir de modèle à ceux qui vont suivre dans cette collection, à commencer par *l'Histoire de la Provence* dont notre ami E. Baratier doit être le maître d'œuvre.

On trouvera ici avec profit un certain nombre d'indications sur les rapports noués au cours de l'histoire entre Languedoc et Provence : la colonisation et le commerce de Marseille grecque (p. 49 ss., 57 s., 63, 68), la diffusion de la langue d'oc au Moyen âge (p. 143, 186), les entreprises seigneuriales des comtes de Saint-Gilles au XI<sup>e</sup> siècle (p. 175 ss ; 182), les entreprises commerciales qui associent Montpelliérains et Marseillais au XIII<sup>e</sup> siècle (p. 214 ss.), l'influence de la Cour pontificale d'Avignon au XIV<sup>e</sup> (p. 247, 258 ss.), la solidarité qui unit les deux provinces dans la diffusion des calamités du XIV<sup>e</sup> siècle (p. 236 ss.), comme dans l'essor démographique du XV<sup>e</sup> (p. 265 ss.), le rôle des Vaudois de la Durance dans les débuts de la Réforme (p. 318 s.), les rapports économiques au XVIII<sup>e</sup> siècle (p. 281, 358 ss., 400, 404 ss., 413), les rapports intellectuels avec le Félibrige (p. 512).

Ce dernier point est à peine indiqué. D'ailleurs si l'on cherchait quelle critique on pourrait adresser à un ensemble remarquable, il sera permis de regretter que l'époque contemporaine soit un peu sacrifiée : à partir

de 1815, on ne trouve guère traitée — excellemment d'ailleurs — que la vie économique et sociale, l'histoire politique et religieuse étant à peine abordée. En outre, si l'illustration est abondante et fort bien choisie (on appréciera les gravures du XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle, représentant les principaux monuments antiques et médiévaux, ainsi que les plans de villes), on aurait aimé avoir davantage de cartes : celles de 1791 et du « futur immédiat » sont précieuses, mais la carte placée au dos de la couverture reste sommaire et insuffisante : une légende eût été utile pour indiquer que les limites tracées sont celles des sénéchaussées de l'Ancien Régime (dont les chefs-lieux sont en capitales). De même, l'Introduction aurait pu mieux préciser les limites assignées au Languedoc par l'histoire. Ces réserves sont assurément peu de chose et ne doivent pas atténuer l'éloge que méritent cet ouvrage et la collection qu'il inaugure si brillamment.

Jean-Rémy PALANQUE.

D. BUENNER. — *Notre-Dame de la mer et les Saintes-Maries*, Lyon, Lescuyer, s. d. [1967], 36 pages.

Cette élégante brochure contient, avec 20 pages de belles photographies, un texte où Dom Buenner a résumé avec beaucoup de science et une savoureuse sobriété l'histoire religieuse de la Camargue.

L'église médiévale et la pieuse légende des Saintes y sont replacées dans leur cadre historique autour du thème séculaire des pèlerinages. Une bonne carte trace les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Excellent guide pour les pèlerins (ou touristes) d'aujourd'hui, désireux d'éclairer leur dévotion à la lumière des authentiques souvenirs du passé.

J.-R. PALANQUE.

Raymond COLLIER, avec Raoul ARNAUD, Raymond CORDEAU, Marcel ESPAILLAC, Jean-Pierre EHRMANN, Raymond MOULIN, préface de Jean GIONO. — *Monuments et Art de Haute-Provence*. Digne, 1966, 1 vol. in-8°, 225 p., carte, illustrations.

Brillamment préfacé par Jean Giono, M. Raymond Collier, directeur des services d'archives des Basses-Alpes, qui a su s'entourer de plusieurs coauteurs de valeur, nous offre un volume utile et agréable sur l'architecture et les arts de son département. Il le dénomme "Haute-Provence", terme en fait bien plus juste que celui de "Basses-Alpes" consacré par un long usage, mais qui ne rend compte ni de l'appartenance historique à l'ancienne province, ni de la géographie réelle de ces Alpes dont les sommets et les cols sont aussi élevés que ceux des Alpes dites "Hautes".

Cet ouvrage orné de belles photographies et pourvu d'une précieuse carte vient combler une lacune ; aucun ouvrage d'ensemble ne traitait la question, et il faut féliciter et remercier les auteurs de l'étude sérieuse et soignée qu'ils ont faite. Nul ne pourra désormais s'intéresser à cette région sans consulter attentivement leur travail.

Neuf chapitres composent le volume ; deux "additifs", résultats de recherches postérieures à la rédaction, témoignent du souci d'exactitude qui anime M. Collier. Le plan nous paraît devoir susciter une remarque : il est d'abord chronologique, traitant successivement les grandes périodes de l'art : Antiquité, art préroman, art roman, arts gothique et classique. Viennent ensuite un chapitre sur les châteaux de toutes époques, puis un chapitre sur l'architecture militaire, avec nomenclature par ordre alphabétique, de divers vestiges, du Moyen âge au XVI<sup>e</sup> siècle, suivie d'études détaillées des fortifications de Sisteron, Colmars, Seyne, Entrevaux. Au chapitre suivant sont traitées les vieilles cités et vieilles maisons ; six pages sont consacrées ensuite aux objets d'art, mobilier d'église à peu près exclusivement. Le dernier chapitre traite de la faïence de Moustiers, dont on sait la vogue toujours accrue.

L'ordre chronologique des premiers chapitres a donc été par la suite abandonné pour un ordre méthodique ; à notre avis, cela nuit à l'unité de l'ensemble de l'ouvrage, même lorsqu'on constate qu'en réalité les chapitres sur l'art roman, préroman, l'art gothique et classique ne concernent que l'architecture religieuse. Pour notre part, nous pensons que le lecteur aurait une meilleure idée de chaque époque si les divers genres d'architecture, d'objets d'art, de peintures étaient traités ensemble. Toutefois le regret essentiel que nous formulons concerne l'absence d'index : il s'agit, et c'est ce qui est précieux, de nombreux édifices de villages dont certaines parties sont d'époque romane, d'autres d'époque classique, qui ont été remaniés ; ils sont donc cités à deux, trois, quatre ou cinq endroits du volume, à très juste titre sans doute : mais relever ce qui concerne chaque bâtiment constitue pour le non-initié un long travail. Nous souhaitons donc très vivement qu'une prochaine édition vienne combler cette lacune.

Ceci posé, *Monuments et art de Haute-Provence* est rempli d'intérêt ; ce livre révèle quantité de chapelles ignorées, date avec soin des édifices, analyse l'histoire de leur construction : toutes précisions que seuls les auteurs pouvaient apporter. Ils nous font profiter d'une longue expérience, de leur connaissance approfondie du pays, de ses pierres, de ses archives ; de nombreuses références à des articles ou ouvrages d'érudition viennent étayer une information sûre, prudente.

Le petit lexique archéologique, donnant une brève définition de divers termes, ne nous paraît pas inutile. Quant à l'illustration, nous avons déjà dit sa valeur.

Ouvrage indispensable au touriste comme à l'érudit, ce volume contribuera à faire connaître et aimer une région dont le charme à la fois sévère et lumineux attire des visiteurs toujours plus nombreux.

Madeleine VILLARD.

Maurice BORDES. — *La réforme municipale du Contrôleur Général Laverdy et son application (1764-1771)*, Toulouse, Assoc. des publications de la Faculté des Lettres, 1968, 24 × 14 cm, 351 p.

Le nouveau livre de M. Maurice Bordes illustre un déroulement classique de carrière historique universitaire. Après une thèse approfondie d'histoire régionale (1), le thème de prédilection qu'elle contenait est repris, et étendu dans l'espace pour un travail de dimension nationale. Dans l'intendance d'Auch, gérée par d'Etigny, M. Bordes avait mis en vive lumière les problèmes des rapports entre pouvoir de l'intendant et pouvoirs locaux, ceux de l'administration et de la vie locale. Il nous donne maintenant une étude de la Réforme municipale tentée par Laverdy, Contrôleur Général, de 1764 à 1768. Un article de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* en avait donné une première esquisse (2). Ce sujet « national » pourtant n'éloigne pas M. Bordes de l'historiographie des provinces méridionales, à laquelle notre revue doit un intérêt particulier. L'auteur pose en effet immédiatement — et selon nous avec juste raison — que le problème de la vie municipale est celui qui illustre le mieux ce qui subsistait de différences profondes entre le Nord et le Midi de la France. Même du point de vue administratif, pourvu que l'on descende au niveau local, c'est-à-dire surtout villageois, c'est-à-dire majoritaire, la distinction qui compte n'est pas — comme on le dit trop — entre Pays d'Etats et Pays d'Elections, mais entre provinces septentrionales et méridionales.

Au "Nord", le village est presque toujours confondu avec la paroisse, et représenté par un unique "syndic", au "Midi" domine la communauté, avec une représentation municipale étoffée qui n'est séparée du régime proprement urbain que par une différence de degré et non de nature.

C'est d'ailleurs cette vue d'ensemble qui donne à l'auteur son plan. D'abord les Edits de 1764-65 (chap. 1), puis les mesures d'application dans le Nord (chap. 2) et le Midi (chap. 3), puis l'application elle-même dans le Nord (chap. 4 et chap. 5 — on distingue ici le ressort du Parlement de Paris de celui des autres provinces septentrionales) et dans le Midi (chap. 6), enfin l'abrogation de la réforme (chap. 7).

Rien ne donne une meilleure idée de l'état réel de l'unité française et de l'autorité royale au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que la géographie de cette réforme manquée. La réforme est, en principe, générale, mais d'abord l'on se garde bien de l'introduire dans les provinces périphériques, dont la monarchie respecte le particularisme : Alsace, Lorraine ducale, Bretagne, et aussi Provence sur laquelle nous allons revenir, et à plus forte raison la Corse, qui ne sera d'ailleurs vraiment conquise qu'à une date où la réforme sera en voie d'abandon. D'autre part on ne l'introduit dans

1. *D'Etigny et l'administration de l'intendance d'Auch (1751-1767)*. Auch, 1957.

2. Année 1965, p. 241-270.

plusieurs autres provinces qu'assortie de régimes particuliers, négociés avec les Parlements : Dauphiné (ressort de Grenoble), Guyenne et pays voisins relevant du Parlement de Bordeaux, Béarn et Navarre (ressort de Pau), Roussillon et Languedoc. Enfin, même dans le "Nord", les Parlements de Paris, de Metz (Lorraine des Trois-Evêchés), de Besançon (Franche-Comté) et de Rouen (Normandie) n'ont enregistré la réforme nationale qu'au prix de maintes retouches, dont les principales consistaient à excepter les grandes villes, Paris, Lyon, Metz, etc.

Bien entendu, ce n'est pas par hasard que les provinces à régime particulier sont méridionales. Ce sont les provinces à forte organisation communale, dans lesquelles le gouvernement lui-même reconnut (notamment sur la réforme du Languedoc) que le régime municipal traditionnel anticipait sur la réforme et la rendait presque inutile. Si la Provence fut purement et simplement exceptée de la réforme, ce n'est pas en réalité en tant qu'elle aurait été une province ménagée et indocile (type Bretagne) mais tout simplement parce que l'intendant d'Aix put convaincre le ministère que la réforme y était inutile en raison du bon fonctionnement du régime municipal existant (type Languedoc).

Car la réforme était libérale. Elle supprimait la distinction entre ville et campagne pour ne plus connaître que des catégories quantitatives de communes (plus de 4.500 habitants, 2.000 à 4.500, moins de 2.000 habitants). Elle supprimait les offices municipaux et les remplaçait par l'élection d'échevins et de conseillers (suivant un système indirect et corporatif assez complexe) tandis que le maire restait nommé mais sur une liste de trois candidats élus. Elle posait des règles administratives de gestion communale bien conçues en vue d'en garantir le caractère sain et honnête. Elle affaiblissait enfin la tutelle des intendants au profit de celle des tribunaux — point important, comme on verra.

Telle quelle, la réforme fut appliquée tant bien que mal dans le ressort des Parlements de Paris, Besançon et Metz. Elle subit des résistances locales déjà plus grandes en Normandie et en Artois. Enfin, en Flandre et en Bourgogne, les résistances furent si fortes qu'elle dut être abandonnée dans ces provinces avant même la débâcle finale.

En dehors de l'enseignement majeur (problème Nord-Midi) sur lequel nous ne reviendrons pas, quel est l'intérêt de cette étude pour l'histoire ? — Elle enrichit notre connaissance des luttes si complexes entre les "partis" en présence sous Louis XV.

Laverdy, Contrôleur Général, ayant Choiseul pour chef de file, est — *grosso modo* — dans le camp des Parlementaires, et il a contre lui le camp du "despotisme éclairé" (c'est moi qui risque cette approximation, et non pas M. Bordes), celui des Conseillers d'Etat, et de la plupart des intendants. On a vu qu'un des aspects de la réforme favorisait en effet la robe aux dépens des administrateurs purs. Si la réforme est rapportée au temps de Terray, ce n'est pas seulement ni même principalement parce que

le rétablissement des offices fera rentrer de l'argent, c'est parce qu'un style autoritaire prévaut, sous le Triumvirat, sur le style souple du ministère Choiseul-Laverdy qui avait parfois un peu plus que des apparences de libéralisme. M. Bordes cite des textes convaincants sur ces tendances.

Mais il nous montre aussi qu'aucun des deux camps n'avait le monopole de la référence aux lumières, et le préambule des Edits de Laverdy est tout aussi riche que ceux d'un Maupéou en expressions qui révèlent une volonté de bien public et de rationalité. C'était bien un air du temps.

Surtout, l'intérêt majeur des études locales longues, détaillées, minutieuses que donne M. Bordes sur les difficultés d'application et les échecs de la réforme est de montrer la multiplicité des facteurs d'opposition. Car s'il y eut des parlementaires et des notables locaux pour approuver un régime municipal libéral, il y en eut aussi beaucoup pour le trouver trop libéral. Même dans le Midi, les oligarchies municipales en place, "libérales" si l'on veut mais non pas démocrates, trouvèrent souvent que la réforme allait trop loin dans l'association aux affaires publiques des milieux artisanaux, par exemple. Ces oligarchies trouvèrent quelquefois (comme en Flandre ou en Bourgogne) l'appui de nobles bien en Cour qu'on peut déjà qualifier de conservateurs (un Soubise, par exemple).

L'appui des Parlements ne pouvait suffire à imposer l'établissement d'un peu de liberté. Il y aurait fallu une opinion publique unanime, et en admettant que, par impossible, un Laverdy et un Choiseul aient pu songer à s'appuyer sur elle, ils n'auraient pas trouvé cette unanimité même dans le Tiers Etat. En bref, Laverdy n'était pas Turgot, et 1764 était encore loin de 89.

Enfin, montre en terminant M. Bordes, l'abrogation de la réforme suscite aussi des récriminations, de la part des milieux qui l'avaient approuvée ; Terray lui-même dut parfois faire des concessions. Aussi, son abrogation ne fut-elle guère moins complexe que son établissement. Il en résulta qu'après 1771 l'administration locale de la France fut certainement plus chaotique qu'avant 1764, et c'est un facteur de mécontentement à ne pas négliger. Ainsi cette « tentative de réforme » méritait bien d'être mise en lumière, et M. Bordes nous a donné là un livre extrêmement utile.

On en appréciera la liste des sources et la bibliographie (dans laquelle pourtant la Provence est principalement représentée par la thèse de M. Baehrel<sup>3</sup> sans que soient nommées l'*Encyclopédie des Bouches-du-Rhône* ni l'œuvre de Raoul Busquet). D'intéressantes pièces justificatives sont jointes à la fin du volume. Peut-être peut-on regretter qu'un ouvrage qui

---

3. Une erreur à signaler à ce propos : c'est à Baehrel qu'est empruntée la formule « les plus apparents » (pour les notables locaux en Provence) qui devient (p. 249) « les plus apparentés ».

cite tant de noms de personnes et de lieux n'ait pas été doté d'un index. Il est vrai que, le plan étant géographique, et la table des matières assez détaillée, on peut retrouver aisément les régions, à défaut des localités.

Mais ces dernières réserves sont bien peu de chose. L'ouvrage intéressera nos lecteurs, non pas par ce qu'il dit sur la Provence puisque cette province, ayant été exceptée de la réforme, n'occupe que deux pages (pages 248-250 et voir aussi p. 79), mais par l'ensemble de son sujet qui, répétons-le, est au cœur de la problématique méridionale.

Maurice AGULHON.

*Histoire de la ville de Gap*, publiée sous les auspices de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, Gap, 1966, in-8°, p. 396, 48 gravures et cartes.

La Société d'Etudes des Hautes-Alpes s'est honorée grandement en publiant cette nouvelle *Histoire de la ville de Gap*. L'auteur anonyme de cet ouvrage a repris les histoires de la ville de Gap publiées antérieurement et notamment celle de Joseph Roman, mais depuis 1892, la connaissance du passé de cette cité a fait de notables progrès, et c'est à une remise au point tout à fait à jour que cette entreprise a donné lieu. L'auteur connaît bien le Sud-Est et la région de Gap. En outre, il fournit une très féconde et très brillante carrière dans la principale bibliothèque de notre pays. Son style élégant et clair ajoute à l'agrément de la lecture.

La partie qui est consacrée à la Préhistoire, à l'Antiquité et au haut Moyen âge est sensiblement rajeunie, les travaux du chanoine Albanès et de Georges de Manteyer et des géologues et géographes contemporains ont été lus et examinés de façon très sagace ; toutes les phases suivantes depuis le x<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1815 témoignent d'un même souci, mais les archives et les documents imprimés sont plus nombreux ; un assez grand nombre ont été publiés dans les dernières années, par conséquent, les nouveautés sont là encore sensibles. L'histoire ecclésiastique, l'histoire municipale proprement dite, et l'histoire des quartiers ou des personnalités marquantes sont bien traitées ; d'ailleurs en tête de chaque chapitre, un titre concis résume de façon remarquable le contenu. Peut-être l'auteur aurait-il pu insister davantage sur la condition des biens et des personnes et sur certains aspects de l'histoire économique dont nos contemporains sont friands. J'entends bien que la région n'a pas fait l'objet de travaux très abondants sur ces matières. Les chapitres 15 et 17 sont remarquables ; le chapitre 20, intitulé « Petite topographie gapençaise », et agrémenté de cartes donnant l'idée de la ville au xvi<sup>e</sup> siècle et en 1965, est très utile au lecteur. Un autre petit regret : les éphémérides de 1860 à 1965, fort bien faites, auraient pu fournir un chapitre en forme sur la ville au xix<sup>e</sup> et au commencement du xx<sup>e</sup> siècle. Je sais bien que les péripéties politiques et économiques auraient été parfois malaisées à exposer pour la période très contemporaine et un certain recul aurait été nécessaire, mais pour Gap, comme pour toutes les villes des Alpes et de France, le xix<sup>e</sup> siècle finit en 1914.

L'illustration est très remarquable, tirée des dépôts publics, archives, bibliothèques, musées et des collections privées, elle évoque une atmosphère historique très particulière, un aspect à la fois très dauphinois, et par moment très provençal de l'histoire de Gap. N'oublions pas que Gap dépendait, au point de vue ecclésiastique, de l'archevêché d'Aix et la commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, du grand prieuré de Saint-Gilles, c'est-à-dire d'Arles. Dans son histoire passée et présente, les influences grenobloises, transalpines et méditerranéennes par Marseille et Aix n'ont pas cessé de rivaliser, parfois de se combattre, ou plus souvent de s'unir. Maintenant où le cadre de la région — programme de Provence-Côte d'Azur — paraît insuffisant à certains, c'est un paradoxe savoureux que de voir croître la métropole départementale des Hautes-Alpes.

Remercions donc l'auteur de cette histoire de Gap, la Société d'Etudes des Hautes-Alpes et la Municipalité de Gap d'avoir pris cette initiative. Gap a connu des troubles graves dans son passé le plus lointain et le plus récent. Le *xvi<sup>e</sup>* et le *xvii<sup>e</sup>* siècle égalent en horreurs et en incertitudes les jours les plus noirs du Moyen âge ; la méditation est permise sur les jours sombres de 1940 à 1944, mais une méditation d'une autre espèce et tout aussi réfléchie est, croyons-nous, recommandée sur l'avenir économique et social de cet ancien camp romain du premier siècle.

André VILLARD.